

## JUSTICE

## EN COMPARUTION IMMÉDIATE

## « Avec ça, j'ai perdu ma femme »

Cela faisait trois semaines qu'il était seul, dans l'appartement de sa compagne, à Colmar. Elle était partie le 15 janvier, suite à un nouvel épisode de violence, cette fois-ci sur une de ses filles à elle, âgée de 6 ans. Parce qu'elle n'avait pas fini son plat, il lui avait jeté un pot de yaourt au visage.

Avant cela, il y avait eu, le 26 octobre 2016, une autre fille, âgée de 9 ans, qui avait reçu une volée de coups de poing au visage pour un mot trop haut. L'homme de 30 ans ne se limitait pas aux enfants : à la fin de l'été 2015, il poussait sa compagne au sol ; sans oublier qu'un mois auparavant, alors qu'elle est enceinte de leur fils, il lui donnait un coup de poing dans le ventre et la menaçait de la « planter » avec une fourchette. Le 2 février, elle faisait appel à la police pour qu'il rende les clés de son appartement et le fasse sortir. Ce qu'il a accepté. Elle est revenue s'assurer que son logement était bien fermé, il était là, lui demandant, gentiment, de l'héberger encore une

nuit. Elle a refusé. Il a « pété les plombs », lui donnant des coups de poing au visage, la tirant par les cheveux, lui cognant la tête contre le cadre de la porte. Elle était à nouveau enceinte, de sept mois. Il a du mal à reconnaître avoir donné des coups. Pour les enfants, « c'était une forme d'éducation », a-t-il expliqué. Quant à sa compagne, il a répété, en pleurs, « cette femme-là, je l'aime comme un fou ». Mais il s'en rend compte, « avec ça, j'ai perdu ma femme ».

La vice-procureur, Nathalie Kielwasser, a salué le courage de la victime qui « a osé pousser la porte du commissariat » en janvier 2017, dénoncer « le comportement tyrannique » de son compagnon. Elle a requis 18 mois de prison ferme plus six mois de sursis mise à l'épreuve (SME). Le tribunal a condamné Dimitri Roberge à 18 mois de prison, avec maintien en détention, plus 12 mois de SME, avec interdiction d'entrer en contact avec ses victimes.

J.-F. T.

## LE CARNET Nécrologie

## Pascal Foery, président de la radio RDL 68

Pascal Foery s'est éteint mardi 24 janvier à l'hôpital Pasteur de Colmar un mois après son 48<sup>e</sup> anniversaire.

Il était le premier enfant des époux Jean-Pierre Foery et Thérèse, née Metter. Né le 18 décembre 1968, il était resté très proche de sa sœur cadette, Céline épouse de Philippe Mastello, et de ses neveux Clara et Lucas. Depuis près de 10 ans, il partageait sa vie avec sa compagne, Céline Heitz. Il débuta sa carrière professionnelle en 1992 comme technicien à la Direction des Routes et des Transports du département du Haut-Rhin. Sa grande compétence et ses qualités humaines lui valurent d'être nommé ingénieur territorial. animateur depuis 25 ans de la radio associative colmarienne RDL 68 ; il se passionna pour la radio, très jeune, en accompagnant son père, passion qu'il partagea avec sa compagne. Il a animé pendant plus de 15 ans l'émission pop/rock *Le 3<sup>e</sup> sous-sol*. Véritable locomotive, il a été président de la radio durant de nombreuses années. Pendant cette période, il a œuvré à la modernisation et à la popularisation de cette radio. Il a été à

l'initiative de sa participation à de nombreuses manifestations locales.

## Une passion pour le pop-rock

Pascal aimait particulièrement mettre en valeur les musiques indépendantes. Sa passion pour le pop-rock l'avait également amené dans les années 1990 à fonder l'association C'rockeur dont il a été le président. Il fut également l'un des membres fondateurs de Parklive records. Passionné de sports, il a été également membre du conseil d'administration depuis 2004 de l'Association du personnel départementale du Haut-Rhin (ASPAD 68) dont 9 ans en tant que vice-président, chargé de la commission des sports. Jardinier passionné, son jardin faisait sa fierté.

De très nombreux amis ont entouré la famille vendredi 27 janvier à l'église Saint-Léon de Colmar pour rendre un dernier hommage à celui qui aimait tant partager sa joie de vivre. A sa compagne et à sa famille, les DNA présentent leurs sincères condoléances.

## EXPRESS

## Repas dansant de l'amicale 43/63

Dimanche 19 février à partir de 11 h 30, l'amicale 43/63 de Colmar organise son premier repas dansant de l'année. Elle invite tous les membres, amis à cette après-midi dansant qui sera animée musicalement par Christian Alter qui se chargera de créer une bonne

ambiance au cercle Saint-Joseph à Colmar. Le menu est au prix de 28 € (apéritif, entrée, plat et dessert, café). La journée se poursuivra par un thé dansant à partir de 14 h (8 €).

► Renseignements et inscriptions au ☎ 03 89 79 00 85 ou ☎ 06 74 03 14 13 avant le 13 février.

## L'ÉTAT CIVIL

## Mariages

Le 3 février : Ulfet Mutlu et Muhammed Arslan.

Le 4 février : Esma Sabotic et Benjamin Basic ; Deborah Germain et Bastien Locoge ; Salima Neghlitz et Rachid Zini.

## Naissances

Le 29 janvier : Nassim Nasri.

Le 31 janvier : Idris Keat. Le 1<sup>er</sup> février : Arthur Friederich ; Léone Galea ; Matéo Hernandez Diaz Y Dominguez ; Yelhizia Dhrasam ; Adrien Ritzenthaler.

Le 2 février : Aronn Celeste ; Tyméo Schlienger ; Maël Baechtold ; Zoé Diltierjean ; Robin Trova.

## Décès

Le 1<sup>er</sup> février : Christian Busch, né le 16-6-1950, Fouchy ; Marie-Louise Wingert, née Jaeger le 28-9-1931, Barr ; Jeanne Stein, née Schandelmeyer le 10-9-1920, Colmar ; Jérôme Pineau, né le 4-6-1975, Colmar.

Le 2 février : Louise Azam, née Dürr le 20-1-1918, Munster.

Le 3 février : Eugène Probst, né le 1<sup>er</sup>-7-1936, Biesheim.

## SOCIAL Conseil départemental

## Les agents des collèges en colère

Quelque 160 agents des collèges ont manifesté hier à Colmar pour demander un salaire équivalent à celui des autres agents techniques du conseil départemental.

« Cuisiner pour les enfants, est-ce moins important que pour Eric [Straumann] ? », interroge une banderole accrochée sur le parvis de l'hôtel du Département, où se sont rassemblés, hier vers 9 h, environ 160 agents des collèges. Ils sont 550 à travailler dans les cuisines, la maintenance et l'entretien des établissements haut-rhinois du premier cycle de l'enseignement secondaire.

## « À métier égal, salaire égal ! »

« Notre revendication première est de gagner autant que les autres agents techniques du conseil départemental, rattachés au siège, qui exercent les mêmes métiers et perçoivent chaque mois environ 200 € de primes en plus ; à métier égal, salaire égal ! Nous demandons aussi des tickets restau, des remplacements systématiques en cas d'arrêt maladie, et davantage de titularisations. Sur les 2 400 agents du Département, ceux des collèges sont les moins bien lotis », expose Christophe Odermatt, secrétaire général du syndicat FO des personnels du Département du Haut-Rhin, et Sylvie Burger, secrétaire générale adjointe et second de cuisine au collège de Cernay. Comme cela avait été prévu avec les autorités, les 160 personnes ont ensuite marché, par les rues de la Semm,



Environ un tiers des agents des collèges du Haut-Rhin ont manifesté hier « contre les inégalités de traitement ». PHOTO L'ALSACE - DOMINIQUE GUTERKUNT

Bartholdi et Messimy, jusqu'au bâtiment d'accueil du public de la préfecture. « Une salle devait nous être mise à disposition le temps d'une réunion syndicale, mais cela n'a finalement pas été possible (N.D.L.R. : « Il y a eu mal-entendu », admettait hier le conseil départemental), et nous avons informé les participants dans la rue, avant de revenir devant l'hôtel du Département », soupire, agacé, Christophe Odermatt. Ce dernier a alors été reçu, avec Sylvie Burger et une poignée d'autres agents, au conseil départemental par le vice-président Pierre Bihl, le DRH et le directeur général des services (DGS).

## Appel à la grève

« Pierre Bihl nous avait déjà reçus fin 2013, et Eric Straumann début 2016 : ils nous demandent du temps, mais ils en ont eu ! », ont martelé Christophe Odermatt et Sylvie Burger, en appelant à la grève en marge de la prochaine réunion avec le DGS le 9 mars. Si cet appel est fortement suivi, le Département aura tout de même l'obligation d'assurer la restauration des collégiens. Contacté par téléphone, Pierre Bihl indique que « le Département ne s'est jamais engagé à une harmonisation des statuts, mais lors du transfert de compétences voilà dix ans, les agents du collège ont gagné une gratification qui équivalait presque à un treizième

mois, qu'ils n'avaient pas à l'Éducation nationale ». Le vice-président précise qu'« une harmonisation n'est pas possible à ce jour, l'État ayant réduit de 18 M€ sa dotation au conseil départemental. Cela ne pourra se faire que progressivement, et la situation n'empire pas, et dès le mois de mars nous discuterons notamment la question des tickets restau ». L'état ajoute que d'autres négociations débiteront le mois prochain : celles, avec les représentants du personnel, portant sur la réforme des indemnités de tous les agents des collectivités publiques, qui doit entrer en vigueur « au plus tard en 2019 ». ■

JEAN-FRÉDÉRIC SURDEY

## FAITS DIVERS Colmar et environs

## Le bras broyé par une rouleuse

## KUNHEIM Accident du travail

Un homme de 42 ans a eu l'avant-bras gauche happé dans une rouleuse à la SCA Tissu France, route Industrielle à Kunheim, lundi, à 11 h. Il a été transporté médicalisé à l'hôpital Pasteur. Le bras en partie broyé.

## LOGELBACH Un camion arrache une barrière

Un camion a arraché une barrière au niveau du passage à niveau à proximité de l'hyper-marché, lundi, à 9 h 15. Cet incident a provoqué une perturbation du trafic SNCF durant plus de 30 minutes ainsi que des bouchons dans les deux sens sur plus d'un kilomètre. Le trafic a repris normalement à 10 h 30.

## COLMAR Dégagement de fumée

Une alarme incendie s'est déclenchée à l'hôtel Ibis, 49, route de Strasbourg, lundi, à 15 h 45. Le personnel a alors évacué 15 clients, tandis que s'élevait de la fumée en provenance du sous-sol. Il s'agissait d'un début de feu sur un group-

pe frigorifique, éteint par les pompiers.

## Feu de voiture

Les pompiers ont été appelés pour un feu de voiture au 9 rue de Zurich, dimanche soir peu avant 19 h. Ils ont procédé à l'extinction à l'aide d'une lance à débit variable. La police s'est rendue sur les lieux.

## HORBOURG-WIHR Paul Pertusini toujours porté disparu

Porté disparu depuis maintenant 25 jours, Paul Pertusini, un habitant de Horbourg-Wihr de 80 ans, demeure introuvable. Le 13 janvier au soir, il a quitté son domicile au volant

de son Alfa Romeo bleu foncé immatriculée AF-416-WB et est parti en direction de Herrlisheim-près-Colmar afin d'assister à un match de quilles où il n'est jamais arrivé. Au moment de sa disparition, l'octogénaire était vêtu d'un pantalon de jogging bleu, d'un tee-shirt de la même couleur, et d'un anorak bleu marine. Confronté à des problèmes de santé, Paul Pertusini n'aurait pas de tendance suicidaire selon ses proches. Toute personne disposant d'éléments permettant de retrouver sa trace, ou celle de son véhicule, est invitée à contacter la gendarmerie au ☎ 03 89 21 50 75. ■



Les pompiers ont déployé de nombreux effectifs à la suite d'un feu de chaudière à l'hôtel Ibis Colmar-Nord, hier après-midi.

PHOTO DNA-NICOLAS PINOT

## L'AGENDA

## Carnaval au CPA

► MERCREDI 8 FÉVRIER À PARTIR DE 14 H 30, à lieu un après-midi carnaval au CPA. M.Gafenesch proposera un karaoké avec des chansons anciennes ou plus récentes : « D'ici et d'ailleurs » en sera le fil conducteur. Beignets et cidre offerts à cette occasion.

## AG Saint-Vincent-de-Paul

► MERCREDI 8 FÉVRIER À 18 H, la Société Saint-Vincent-de-Paul tient son assemblée générale au presbytère, 14, place Saint-Joseph. Ordre du jour : mot du président, rapport d'activités, rapport financier, élection des membres du bureau.

## AG de la classe 49

► VENDREDI 10 FÉVRIER À 19 H 30, le comité de l'amicale de la classe 1949/69 de Colmar et environs invite tous les membres au rendez-vous annuel de son assemblée générale au restaurant Meistermann à Colmar. Présentation des comptes rendus annuels, avec élection des membres du comité, présentation des activités 2017. Contact : Christian Graff ☎ 03 89 27 24 81 ou ☎ 06 66 50 36 22. Courriel : christian.graff@sfr.fr